

Associations employeuses, coopératives, entreprises d'utilité sociale de l'Ain

l'AGLCA vous accompagne vers l'après-covid

ACCOMPAGNEMENTS COLLECTIFS THÉMATIQUES

Projet associatif
Modèle économique
Outils de gestion
Transition numérique



ACCOMPAGNEMENTS COLLECTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Sport
Culture
Insertion par l'Activité Économique

AGLCA.ASSO.FR



ACCOMPAGNEMENT POUR LES CLUBS SPORTIFS EMPLOYEURS DE L'AIN

la Covid 19 a modifié les équilibres et le fonctionnement de votre club :

- vous vous inquiétez de l'évolution de vos recettes ?
- vous vous posez des questions sur l'emploi ?
- vous voulez adapter les activités habituelles du club aux nouvelles contraintes et aussi aux nouveautés générées par la crise ?
- vous cherchez de nouveaux soutiens locaux (financiers, mais pas que...)

Bref, vous avez besoin de prendre du recul pour réfléchir à tout ça et retrouver de la sérénité pour la saison future.

⇒ Vous êtes : une association employeuse, une coopérative, une entreprise d'utilité sociale de l'Ain, faites-vous accompagner par un expert :

- en collectif pour échanger les bonnes pratiques, les expériences (4 à 12 structures)
- en individuel pour approfondir vos questions spécifiques

Contenu de l'accompagnement :

La question du modèle économique et son évolution devient centrale pour prendre en compte les contraintes à court terme et celles des habitudes nouvelles qui vont rester sur le long terme ; c'est là, le but du présent accompagnement mutualisé.

On peut donc identifier plusieurs problématiques communes aux clubs sportifs, sur lesquelles travailler en collectif et/ou en individuel :

- **adhésion :**
 - comment relancer les prises de licence/cotisation et l'implication dans le club ?
 - quels liens avec les adhérents, les parents des jeunes licenciés ? Quelle utilisation du numérique dans le club ?
 - questions financières vis-à-vis des adhésions : remboursement ou coup de pouce éventuels...
- **activités :**
 - pour les sports d'intérieur, si des activités en extérieur ont été proposées pendant les confinements, faut-il les maintenir ou pas ?

- quel(s) impact(s) de la pratique libre que les sportifs adultes ont développée pendant les confinements ? Sont-ils durable(s) ? Que faire, que proposer comme nouveaux modes d'organisation des activités, nouvelles activités, nouvelles pratiques... ?

- **finances :**

- à quelle(s) aide(s) puis-je prétendre ? (panorama actualisé)
- comment mobiliser les nouvelles aides de l'Agence Nationale du Sport¹ ?

- **modèle économique :**

- revoir l'équilibre entre les différentes recettes habituelles : adhésions, subventions, sponsoring et autres actions (buvette, soirées, prestations, compétition...),
- des recettes vont-elles disparaître durablement et/ou faudra-t-il adapter certaines (ex. : buvette sans bar, loto en visio-conférence, etc...) ?
- y aurait-il d'autres recettes que le club pourrait générer (prestations -par exemple : sport en entreprise-, évènementiels -*show*, stages, compétitions...-, *lodge*...) ? A quelles conditions ?
- emploi : la mutualisation est-elle une solution et dans quelle mesure ? Quel(s) dispositif(s) peuvent aider pour un encadrement non bénévole : volontaire en service civique, alternant, 1 jeune-1 solution... ? avec quelles contraintes ?
- des dépenses pourraient-elles être diminuées par le biais de mutualisation (locaux, matériels...) ?

- **structuration :**

- quelle structure pour mutualiser et/ou porter l'emploi : groupement d'employeur, fusion, scic... ? (étude comparative avantages/inconvénients)
- comment associer d'autres acteurs du territoire : relations avec les élus des collectivités locales, avec les entreprises (pour du mécénat de compétences par ex. ou d'autres échanges type gagnant-gagnant) et d'autres clubs ou structures ? Stratégie à mettre en œuvre pour renforcer les partenariats, stimuler des synergies en place ou à venir ?
- quelle organisation interne entre salariés, bénévoles actifs et dirigeants bénévoles ? pour le renouvellement des dirigeant.e.s ?

Axes de travail :

Chaque structure intègre dans ses activités, son fonctionnement, ses projets, ce que l'année écoulée a pu apporter comme changements durables et ce que cela peut générer comme adaptation du modèle économique, à court, moyen et long termes.

Ainsi, cet accompagnement articulera les axes de travail qui suivent :

➤ **1^{er} axe de travail : Vie du club**

Buts : réfléchir aux adhésions pour la saison à venir, à l'intégration/mobilisation des bénévoles et du renforcement des liens entre adhérents majeurs, parents, bénévoles, salarié(s) et dirigeants

Résultats attendus :

- plan d'actions pour intégrer de nouvelles pratiques en matière de liens entre tous (numérique, convivialité *versus* sécurité sanitaire...),
- feuille de route pour adapter les activités du club (nouveaux modes d'organisation des activités, nouvelles pratiques...)
- organisation interne revisitée (gouvernance, organisation des compétitions et autres activités...).

➤ **2^{ème} axe de travail : Finances du club**

Buts : à court terme, quelles aides publiques sont mobilisables ; à moyen-long termes, vers quel modèle économique tendre

Résultats attendus :

Collectivement :

- revue des aides accessibles en matière de projets et les aides à l'emploi

¹ : elles seront officialisées en avril prochain.

- outil d'analyse de son modèle économique

Pour chacune des structures :

- analyse de l'impact de la pandémie sur les équilibres financiers aujourd'hui

- réflexion sur les évolutions à apporter au modèle économique (tarifs, activités, prestations...).

➤ **3^{ème} axe de travail :**

Ancrer le club dans son territoire

But : savoir se positionner dans son environnement local

Résultats attendus :

Collectivement :

- potentiel de mutualisation (ex. : programme du Ministère relatif aux scic...)

Pour chaque structure :

- plan d'actions pour renforcer les partenariats existants ou en développer de nouveaux (municipalités et intercommunalité, mécénat, *sponsoring*, autres acteurs locaux...).

Calendrier & lieu pour les rencontres en collectif :

Lancement le jeudi 29 avril de 18h à 20h en visioconférence.

Les dates suivantes seront programmées en concertation avec les structures accompagnées.

L'accompagnement collectif se déroulera sur 5 demi-journées pendant 2 mois.

Renseignements : Emmanuel Hyvernat, dla01@aglca.asso.fr, 04 74 23 29 43,
www.aglca.asso.fr/#202103111

Inscriptions : Naïla Barboucha, inscription@aglca.asso.fr

Date limite d'inscription : mercredi 28 avril 2021

Accompagnement gratuit pour les participants, avec le soutien de : Fonds Social Européen, Ministère de l'Emploi, CAF de l'Ain, CA3B – Grand Bassin de Bourg-en-Bresse, Région AURA, Banque des territoires, SAVAARA

